



FNAMS



# Campagnols des champs : La lutte évolue

**Les campagnols des champs sont en forte recrudescence depuis 2 ans. Une surveillance et une lutte précoces sont indispensables, notamment dans les parcelles de fourragères porte-graine où les dégâts à la récolte peuvent être de l'ordre de quelques kilos à 100% de pertes (retournement de parcelle, non-récolte...).**

## Arrêt de la bromadiolone fin 2020

L'ANSES a annoncé l'interdiction du SUPER CAID APPATS BLEU, dernier rodenticide à base de bromadiolone utilisable au champ, en février 2020 avec une date de **fin d'utilisation au 21/12/2020**.

Après la disparition de ce produit, les méthodes de lutte contre les campagnols restent les mêmes.

1. Surveillance précoce des populations dans les parcelles,
2. Lutte à basse pression (précoce), raisonnée et collective :
  - Techniques préventives (prédation naturelle, entretien des bordures, travail du sol...)
  - Complétées le cas échéant par l'application d'appâts rodenticides.

Actuellement, seules deux spécialités commerciales sont utilisables (Tableau 1)

Tableau 1 : Appâts rodenticides autorisés contre les campagnols

Produit	Substance active (conc.)	Conditions d'application	Quantité maximale	Prix (approximatif)	Efficacité
RATRON GL (lentilles substrat)	phosphure de zinc (8 g/kg)	Fusil à grain obligatoire 5 lentilles / trou	2 kg /ha /an	Env. 20 € HT /kg	+
RATRON GW (grains de blé)	phosphure de zinc (25 g/kg)	Fusil à grain obligatoire 5 grains / trou	2 kg /ha /an	Env. 15 € HT /kg	+++

Le Ratron GW présente une meilleure efficacité que le Ratron GL, mais l'efficacité de ces produits dépend en premier lieu du niveau de pression des campagnols lors des applications. Dans une même parcelle, une efficacité supérieure à 90% peut chuter à moins de 50% entre une faible et une forte pression de campagnols. Ces produits sont donc à utiliser en situation de faible présence de campagnols :

- Interventions précoces dès qu'il y a présence d'activité (observation des trous)
- Toujours à niveau d'infestation inférieure à 30 % d'activité (voir « Savoir plus » ci-après)
- En conditions d'applications optimum : positionner le traitement en absence de risque de pluie dans les 3 à 5 jours suivants (si possible, car dégradation possible du produit).

## Privilégier les méthodes préventives et alternatives

Comme précédemment, avant toute utilisation de rodenticides, la lutte contre le campagnol doit en premier lieu reposer sur des méthodes préventives qui vont limiter le développement des populations.

Il convient de mettre en œuvre toutes les techniques qui favorisent **la prédation naturelle** (rapaces, renard...), en aménageant le milieu : moins il y a d'éléments paysagers tels que des bosquets, des haies, des arbres, plus on a de risques d'avoir des infestations. La **mise à nu des parcelles par broyage des résidus et des couverts** favorise également la prédation naturelle. Cette pratique peut être renforcée par la pose de perchoirs et l'installation de nichoirs à rapaces pour favoriser leur présence.

D'autres actions peuvent limiter la présence des campagnols telles que la **rotation des cultures, le travail du sol** par des passages d'outils superficiels ou profonds (labour) ainsi que **l'entretien des bordures de parcelles**.

Enfin, des méthodes de lutte directe par **piégeage** (Topcat, Bac à gibier de Göttinger, ...), mais également de lutte avec du gaz mis dans les galeries, peuvent être mises en œuvre, mais ces méthodes sont souvent chronophages. Elles doivent aussi être réalisées en phase de faible densité de campagnols.



## Dégâts de campagnols ? Faisons le point

La FNAMS anime de longue date une biosurveillance du territoire, en lien avec les réseaux FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

**En 2020, une enquête en ligne vise à quantifier le niveau d'activité des rongeurs dans les cultures porte-graine** à l'échelle nationale. Elle s'adresse aux multiplicateurs de semences et aux Etablissements semenciers, dans le but d'optimiser les méthodes de lutte pour l'avenir des productions de semences.

***Vous constatez des présences ou dégâts de campagnols dans vos productions de semences ?  
Vous avez des questions ou avis sur les méthodes de lutte ?  
Merci de participer à l'enquête rapide en ligne :  
[Campagnols 2020](#)***

*Charlène BURIDANT, François DENEUFBOURG*

## Pour en savoir plus :

- Informations sur la biosurveillance annuelle du territoire (Bulletins, méthodes d'observation, formulaire de saisie) : [www.fnams.fr](http://www.fnams.fr) / Ressources documentaires / Fourragères / Bulletins de biosurveillance « Campagnols »



Action co-financée par le GNIS et le CASDAR, dans le cadre du programme de développement agricole et rural d'Arvalis-Institut du végétal



FNAMS - Impasse du Verger - Brain sur l'Authion - 49800 Loire-Authion - 02 41 80 91 00  
[fnams.brain@fnams.fr](mailto:fnams.brain@fnams.fr) - [www.fnams.fr](http://www.fnams.fr)